

FORMULAIRE DE SOUMISSION Construction de Défense (1951) Limitée

DATE ET HEURE DE FERMETURE: Le 11 juin 2013 DOSSIER: IE100304

14h00 (heure locale)

LIEU DE FERMETURE: Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada

Bid Receiving 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III Noyau OA1

Gatineau (Québec)

K1A 0S5

RÉVISIONS À LA SOUMISSION AU: NO. DE TÉLÉCOPIEUR: (819) 956-1459

DESCRIPTION DU PROJET : Remplacement du NCSM Carleton

Ottawa (Ontario)

1. DOCUMENTS CONSTITUANT LA SOUMISSION:

- 1.1. Soumission Formulaire CDL 150
- 1.2. DOCUMENT DE CONTRAT DE CONSTRUCTION STANDARD VERSION 2012 Formulaire CDL 250 (inclus dans le dossier d'appel d'offre par référence. Ces documents peuvent être obtenus sur le site web de Construction de Défense Canada au http://www.dcc-cdc.gc.ca/francais/cc_procurement.html, sur le tableau d'affichage électronique de MERX ou en composant le 1-800-964-6379.)
 - 1.2.1. Instructions à l'intention des soumissionnaires Formulaire CDL 193 (R2012-12)
 - 1.2.2. Conditions générales Formulaire CDL 32 (R-2012-03)
 - 1.2.3. Condition de travail au : http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes travail/contrats/conditions.shtml
 - 1.2.4. Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction. L'échelle de justes salaires appropriée au contrat est celle de l'emplacement où les travaux vont être effectués. Se référer au site web de Ressources humaines et Développement social Canada:
 - http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml
 - 1.2.5. Conditions d'assurances Formulaire CDL 243 (R-2012-03)
 - 1.2.6. Attestation d'assurance CDL 232 (R-2012-03)
 - 1.2.7. Demande d'agrément pour le matériel de remplacement Formulaire CDL 242 (R-2012-03)
 - 1.2.8. Formulaire du Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (FRÉRE) CDL80 (R-02-08)
 - 1.2.9. Lignes directrices sur l'évaluation du rendement CDL81 (R-07-08)
- 1.3. Code de conduite de Construction de Défense Canada en matière d'approvisionnement (R2012-12)
- 1.4. Dessins, devis descriptif et leurs addenda No de projet IE100304
- 1.5. Rectificatifs, avis et procès-verbaux émis avant la fermeture des soumissions.
- 2. Nous, possédant tous les renseignements sur les conditions relatives aux travaux à exécuter, ayant pris

Nom du projet : Remplacement du NCSM Carleton

Lieu : Ottawa (Ontario) Projet No.: IE100304

connaissance de l'état du site et ayant examiné attentivement les plans, le devis descriptif ainsi que tous les termes et conventions des documents du contrat (ÉTANT ENTENDU ET CONVENU QUE L'OMISSION D'AGIR AINSI NE NOUS LIBÉRERA PAS DE NOTRE OBLIGATION DE CONCLURE UN MARCHÉ ET D'EXÉCUTER LES TRAVAUX, MOYENNANT LA COMPENSATION INDIQUÉE CI-DESSOUS) présentons par les présentes une offre et offrons d'exécuter lesdits travaux en nous conformant strictement aux dispositions desdits documents et à tous les autres détails, plans et instructions qui pourront nous être fournis de temps à autre et de fournir à Sa Majesté <u>la Reine du Chef</u> du Canada, tous les matériaux, l'outillage, la machinerie, les outils, la main-d'œuvre et autres articles nécessaires à la construction (ou à l'exécution) et à l'achèvement approprié desdits travaux pour la somme indiquée à la Table des prix, de ce document.

- 3. Nous reconnaissons que nous devons nous charger de tous les taxes, frais de douane, permis et droits applicables, et que ceux-ci doivent être compris dans notre offre. L'exception aux exigences précédentes est la <u>Taxe de vente harmonisée (TVH)</u>. La TVH sera versée à l'entrepreneur par Construction de Défense Canada, en plus des montants prévus par le contrat.
- 4. Il est entendu et convenu que, en ce qui concerne les permis de construction seulement, les Conditions générales, paragraphes concernant les Lois, Permis et Taxes, inclusif (formulaire CDL 32), ne s'appliqueront pas.
- 5. Nous affirmons que la garantie financière, si elle est exigée, dans l'un des formulaires mentionné au paragraphe cinq (5) des Instructions aux Soumissionnaires, formulaire CDL 193, est annexée à la présente soumission.
- 6. Il est entendu et convenu que si notre soumission est acceptée dans un délai de 30 (trente) jours civils à compter de la date et heure limite de réception des soumissions, et que nous omettions ou refusions d'exécuter le contrat conformément aux conditions de notre soumission, notre dépôt de garantie, (i) s'il est sous forme d'un chèque visé, traite de banque, ou d'obligations, ou encore d'obligations garanties sans réserve quant au capital et aux intérêts par le gouvernement du Canada, sera confisqué par Sa Majesté <u>la Reine du Chef</u> du Canada, ou (ii) s'il est sous forme d'un cautionnement de soumission, la société de cautionnement sera responsable conformément aux conditions du cautionnement.
- 7. Il est de plus entendu et convenu que nonobstant (i) la confiscation du chèque visé, des obligations ou (ii) la responsabilité de la société de cautionnement, Sa Majesté aura droit au versement de tous montants supplémentaires qui pourraient éventuellement s'avérer nécessaires pour compenser le coût de toutes pertes et dommages subis par Sa Majesté par défaut de notre part d'exécuter le contrat.
- 8. Nous convenons que ce projet doit être terminé au plus tard 672 jours civils suivant l'octroi du contrat. Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à commencer les travaux sans délais après l'adjudication du contrat et à travailler avec ardeur et d'une façon continue afin d'achever les travaux dans le temps prescrit.
- 9. Nous certifions que les travaux décrits dans le(s) rectificatif(s) aux documents constituant la soumission suivante sont compris dans le prix ferme/global.

N.B. Il n'est pas nécessaire de retourner le(s) rectificatif(s) avec la soumission.

- 10. En signant ci-dessous, nous certifions que nous sommes autorisés à signé la soumission au nom de la société, des associés, co-entreprise ou du propriétaire unique.
- 11. Nous certifions que nous avons lu, que nous nous sommes conformé et continuerons de nous conformer au Code de conduite de CDC en matière d'approvisionnement en tout temps au cours de

FORMULAIRE DE SOUMISSION

CDL 150 (R2012-12)

Nom du projet : Remplacement du NCSM Carleton

Lieu : Ottawa (Ontario) Projet No.: IE100304

l'exécution des travaux.

- 12. En déposant la présente soumission nous acceptons de fournir, à la demande de CDC, un consentement écrit pour une vérification du casier judiciaire pour la société, ses administrateurs, dirigeants et actionnaires contrôlant. Nous comprenons que le défaut de le faire peut entraîner le rejet de notre soumission et être une cause de défaut du contrat.
- 13. Nous certifions que nous sommes en possession de tous les documents mentionnés dans ce formulaire de soumission.
- 14. Nous certifions que notre soumission inclus toutes les obligations telles que décrites dans cette page et les pages précédentes de ce formulaire, sans changement.

15. Table des prix

Item	Description	Référence	Montant
(1)	(2)	(3)	(4)
A.	Allocation pour le permis de prise d'eau et de compteurs d'eau pour la nouvelle installation et le club de curling existant.	N/A	15 000,00 \$
В.	Balance du projet, complété – tous les autres couts non compris dans le lot A	MONTANT FORFAITAIRE:	\$
Total de la soumissions, (A) et (B) inclusivement (excluant la TVH)			\$

* Les soumissionnaires doivent tenir compte d'une allocation de prix d'achat mentionnée ci-haut. Cette allocation sera modifiée selon le coût réel certifié par l'ingénieur. Toute provision pour marge bénéficiaire, frais généraux, administration, etc. devra être comprise dans le montant forfaitaire de la soumission. Il est à noter que si l'allocation de prix d'achat est dépassée, l'État ne versera aucun paiement additionnel pour marge bénéficiaire, frais généraux, administration, etc.

Si on relève une erreur d'addition des prix des lots de travaux dans la colonne 4 du formulaire de soumission (CDL 150), le prix de chaque lot de travaux prévaudra et le prix total de la soumission sera modifié de façon à obtenir une somme exacte.

Notre numéro d'enregistrement de TVH est le:	

CDL 150 (R2012-12)

FORMULAIRE DE SOUMISSION Nom du projet : Remplacement du NCSM Carleton Lieu : Ottawa (Ontario) Projet No.: IE100304

	cochant une des cases suivantes (vous référer aux instructions aphe 3.1.3 du formulaire CDL 193 pour plus d'information) : Propriétaire unique Co-entreprise
N. 1	
Nom du soumissionnaire Titre	Nom de la Société
(Lettres moulées)	Adresse:
Signature du soumissionnaire Date (Représentant autorisé*)	
*Selon para 10 du formulaire de soumis	sion Téléphone :
	Courriel:
	Fax: